L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

Portage de repas

Afin de simplifier votre quotidien chez vous, nous vous proposons la livraison de repas à domicile.

Publié le 22 février 2021
Dernière modification le 26 avril 2024

Le portage de repas : des repas équilibrés livrés chez vous

Le portage de repas s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans ou porteuses d'un handicap temporaire ou permanent, et habitant Grand Lac *(sauf Entrelacs, la Biolle et St Ours *).*

Tout au long de l'année, des repas à réchauffer sont livrés à votre domicile du lundi au vendredi, en matinée et en présence de la personne. Les repas du week-end sont livrés le vendredi.

Les repas

Le repas du midi est composé d'une entrée, d'un plat principal, d'un accompagnement, d'un produit laitier, d'un dessert et d'un morceau de pain. Il est également possible de demander un diner léger composé d'une soupe et d'un produit laitier.

Les menus sont uniques, mais certains régimes spécifiques sont possibles selon les secteurs de livraison. Pour toutes les communes, une formule sans poisson ou sans porc est disponible. Pour les habitants d'Aix-les-Bains, des menus sans sel ou sans sucre ajouté, ainsi que des textures modifiées (mouliné, mixé) sont aussi possibles. Ces variantes seront disponibles ultérieurement sur les autres secteurs.

Les tarifs

En 2024, la formule complète (midi + soupe) varie entre 10,55€ et 13,75€ (selon le revenu fiscal de référence). Et respectivement entre 9,95 € et 13,25 € pour le simple repas du midi. Un crédit d'impôt et des aides financières sont possibles auprès de votre caisse de retraite ou du Conseil Départemental.

La mise en place du service peut se faire dans les 72h, jours ouvrés. Elle peut être interrompue à tout moment en respectant ce même délai de 72h. Si le délai n'est pas respecté, le repas sera facturé (sauf en cas d'hospitalisation).

Les démarches administratives

Le dossier d'inscription peut être retiré à l'accueil, envoyé par mail, par courrier, ou téléchargé sur cette page. Merci de bien renseigner les différentes questions, notamment vos coordonnées et celles de vos proches à prévenir en cas de besoin.

Pour tout renseignement, contactez-nous au 04 79 52 12 44 ou par mail : **portage.repas@cias-grandlac.fr**

** pour les communes d'Entrelacs, La Biolle et St Ours, merci de vous adresser à l'ADMR de l'Albanais Savoyard au 04 79 54 12 46 ou par mail : aufildutemps@fede73.org.*

Télécharger le dossier de souscription de portage de repas en ligne.

Télécharger le flyer d'informations générales sur le portage de repas.

STRUCTURE

CIAS

Lutte contre l'isolement

1500 Boulevard Lepic (2ème étage)
73100 Aix-les-Bains

04 79 88 68 77

Courriel

ITINÉRAIRE (HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//45.681401,5.905628)

Le métier de chargé du portage de repas

Retrouvez la présentation du métier de chargé de portage de repas au CIAS Grand Lac avec l'interview de Francis HUGARD. *(Retrouvez nos offres d'emploi ici) (https://grand-lac.fr/mon-agglo/travailler-pour-grand-lac/offres-demploi)*

Retrouvez plus d'info sur le portage de repas du CIAS sur notre compte Instagram : @grandlacagglo ! *(Story à la une : CIAS)*

ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

- La téléassistance
- Le service d'aide à domicile (SAD)
- La lutte contre l'isolement : Accord'Âge

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.